



O · F · T · S

ORGANISME DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL

LOZÈRE

Rapport d'activité 2021 / 2022

  #OFTS

www.ofts-lozere.fr

Préambule

L'année 2021 aura été marquée par le départ, au mois de septembre, de M. J.F. DUMONT, directeur de l'OFTS depuis janvier 2015.

Son remplacement, initialement prévu à l'automne, est intervenu finalement en janvier 2022. L'équipe de l'OFTS, mobilisée sur sa mission, a permis, par son engagement, que les prestations que l'OFTS est propose, puissent être réalisées de manière satisfaisante. Qu'ils en soient ici tous remerciés.

1. LES SELECTIONS

Une attention particulière doit être portée sur les volumes de candidats aux sélections des 3 filières. En effet, si la filière ES a bénéficié d'une forte augmentation de candidats liée à l'ouverture de la procédure PARCOURSUP en 2020, la courbe s'est inversée pour revenir sensiblement aux chiffres de 2019. Les filières ME et AES peinent à remplir leurs promotions, particulièrement sur les voies directes.

Régulièrement sollicités par les employeurs partenaires à la recherche de candidats à ce type de contrat, nous tentons de mobiliser le public avec des journées de sensibilisation aux métiers (Région Occitanie) ou de Job dating.

S'agissant des voies directes, les professionnels de l'OFTS sont allés promouvoir les métiers au sein des lycées du territoire, et au-delà :

- Lycée Immaculée Conception (Espalion)
- Lycée Pro Jeanne d'Arc (Millau)
- Lycée Chaptal (Mende)
- Lycée Peytavin (Mende)
- Lycée Notre Dame (Mende)
- Lycée Raymond Cortat (Aurillac)
- Lycée Terre Nouvelle (Marvejols)
- Lycée Notre Dame (Marvejols)

Et participent à des salons de l'étudiant ou salons Travail Avenir Formation :

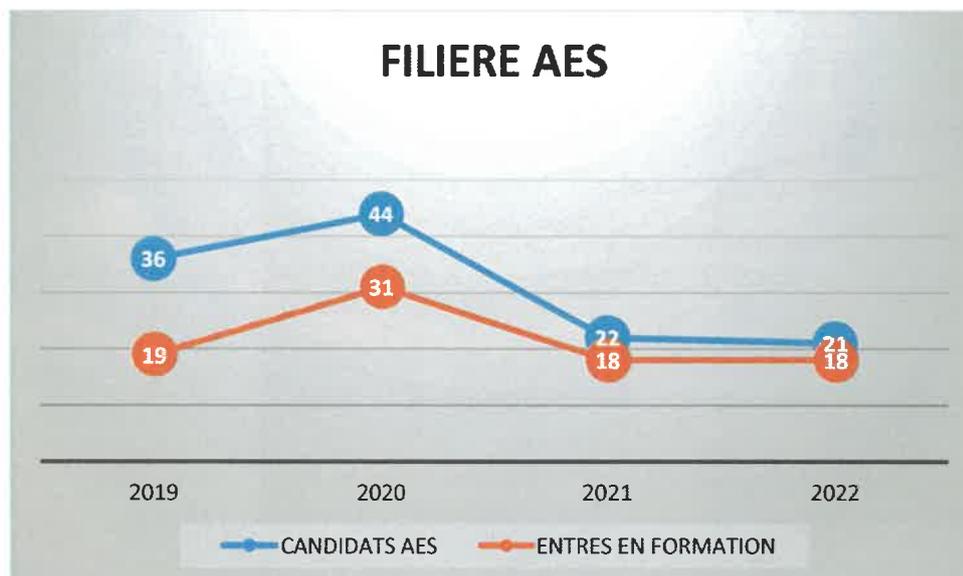
- TAF de Mende
- TAF de Rodez
- Forum des Métiers d'Aurillac

Cette promotion est devenue nécessaire au vu de l'évolution concurrentielle du secteur de la formation.

1.1. FILIERE AES

Pour mémoire, autorisation jusqu'en avril 2024, pour 75 places :

- 12 max en voie directe formation initiale et continue des demandeurs d'emploi (Financement région).
- 11 max formation initiale et continue demandeurs d'emploi (convention Pôle Emploi)
- 52 aux autres voies de formation (apprentissage, OPCO, etc...)



C'est la filière qui a subi la plus forte baisse en 24 mois (moitié de l'effectif). En effet, depuis la rentrée de janvier 2021, nous n'avons pas pu ouvrir de promotion « Voie Directe », faute de candidat. Une nouvelle rentrée a été programmée en septembre 2022, nous n'avons à ce jour que 2 candidats inscrits. A moins de 10 personnes, cette promotion ne verra pas le jour.

Concernant la promotion « Cours d'emploi », nous sommes parvenus en mars 2022 à ouvrir une promotion de 18 personnes (7 personnes en contrat apprentissage, 11 en Contrat de Professionnalisation).

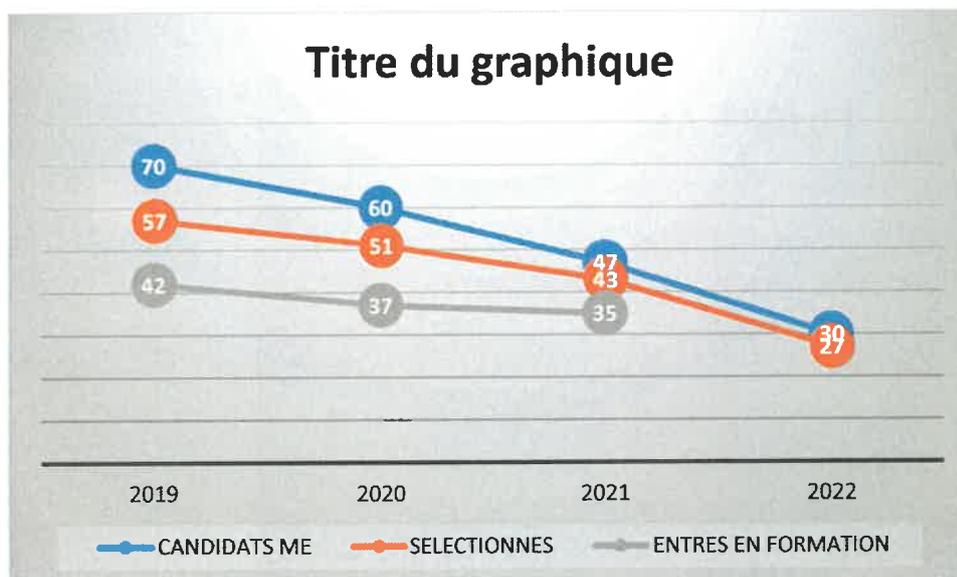
Nous notons une forte demande de la part des établissements et services du territoire, à laquelle nous ne pouvons répondre faute de candidats. Pôle Emploi a été sollicité, ainsi que toutes les associations d'insertion et d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Eu égard au faible taux de chômage sur le territoire, les candidatures qui auraient pu nous être soumises par ces services, ne présentaient pas les prérequis nécessaires pour une entrée en formation aux métiers du social ou du médico-social.

Les départs en retraite à venir, conjugués aux départs volontaires de certains professionnels ces derniers mois, pourraient fragiliser les structures. Conscients de ce risque, les professionnels de l'OFTS restent mobilisés et volontaires dans la promotion de cette formation, tout en maintenant le niveau d'exigences nécessaire à ce métier, si proche des personnes les plus vulnérables.

1.2. FILIERE ME

Pour mémoire, autorisation jusqu'en avril 2024, pour 80 places :

- 39 places en voie directe formation initiale et continue des demandeurs d'emploi (Financement région).
- 10 places réservées à des parcours demandeurs d'emploi (convention Pôle Emploi)
- 51 aux autres voies de formation (apprentissage, OPCO, etc...)



Le nombre de candidats qui se présente aux sélections ME est également en forte baisse. Il est probable que cette filière soit pénalisée par l'arrivée de PARCOURSUP, dont elle est exclue. En effet, le diplôme Moniteur Educateur est un diplôme de niveau IV, c'est-à-dire d'un niveau équivalent au Baccalauréat. Il ne bénéficie donc plus de la même lisibilité que les autres diplômes Post Bac.

Cette année 2022, nous avons fait un premier round de sélection au mois d'avril, et avons programmé un second round au mois de juin, espérant ainsi toucher les derniers hésitants et, pourquoi pas, les déçus de PARCOURSUP. Nous avons à ce jour 11 personnes inscrites pour cette 2nde sélection, ce qui reste correct, mais nous enregistrons une baisse conséquente des entrées prévues en voie directe.

S'agissant des profils des apprenants, nous constatons un rajeunissement important, avec une majorité de 18/25 ans (63%) sur les 2 dernières promotions. Cette formation intervient désormais dès la sortie des cursus « classiques » (Bac, Bac Pro, BEP, etc...) tandis qu'elle attirait, il y a de cela quelques années, des personnes qui avaient déjà eu une ou plusieurs expériences professionnelles.

Concernant les origines géographiques, la Lozère et l'Aveyron restent les principaux départements « fournisseurs » avec respectivement 46% et 21% des apprenants. Dans une certaine mesure, nous pouvons y voir une corrélation avec les visites effectuées par les professionnels dans les lycées du territoire.

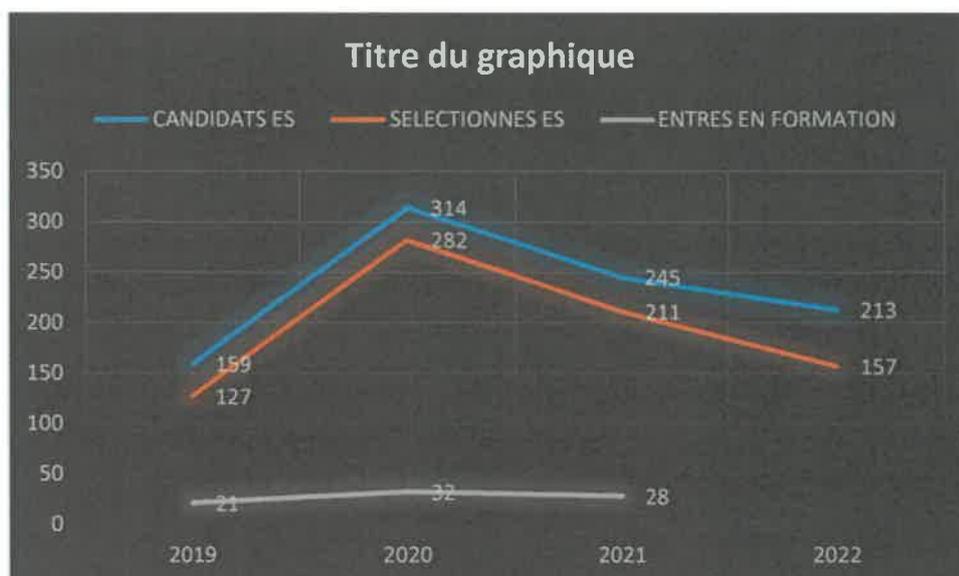
Pour les autres, il s'agit majoritairement des départements limitrophes, et des départements sur l'axe de l'A75 ;

1.3. FILIERE ES

Pour mémoire, autorisation jusqu'en août 2024, pour 40 places :

- 20 places en voie directe formation initiale
- 10 places en apprentissage
- 10 places en situation d'emploi

A noter que 15 places sont attribuées au VAE.



L'arrivée de Parcoursup a bouleversé le fonctionnement des sélections ES. Nous avons assisté à une forte hausse des candidats dès 2020, ce qui a permis de constituer une promotion de 32 personnes.

Depuis, la courbe est repartie à la baisse, pour atteindre en 2022 quasiment le niveau de 2019.

Concernant les profils, ce sont pour moitié des bacheliers, fraîchement diplômés, et pour l'autre moitié des étudiants ayant déjà obtenu des BTS, licences ou masters.

Les origines géographiques sont plus disparates que pour les autres filières, c'est aussi un effet de PARCOURSUP. A noter toutefois que la plupart d'entre eux, une fois diplômée, repart dans sa région d'origine, et qu'il n'y a de fait que peu de ruissellement sur notre territoire.

2 – Le parcours de formation

1. 1 – Le nombre d'inscrits

Cette année 2021/2022, 193 apprenants étaient inscrits sur les 3 filières :

- 33 sur la filière AES sur 2 promotions,
- 82 sur la filière ME sur 2 promotions,
- 78 sur la filière ES sur 3 promotions.

176 sont arrivés au terme de l'année de formation.

2-2 les suspensions et arrêts de formation

Au cours d'une année de formation, des incidents, ou parfois accidents, peuvent intervenir et compromettre le parcours de l'apprenant, qui peut demander, dans le cadre d'une commission pédagogique, une suspension ou un arrêt de formation.

Depuis septembre 2021, 9 personnes ont été dans cette situation. Il s'agit majoritairement de choix liés à des situations personnelles (déménagements, grossesses, etc...). 4 personnes ont arrêté définitivement, 6 ont suspendu.

L'équipe peut également solliciter la mise en place d'une commission, lorsqu'elle s'accorde à penser que l'apprenant doit interrompre sa formation. Dans ces cas-là, il s'agit de difficultés liées à la formation elle-même, dans les apprentissages théoriques ou pratiques.

Cette année, 4 personnes ont été concernées.

Enfin, en avril 2022, nous avons également fait le choix, lors d'une commission présidée par M. GONDART, Université Paul Valéry, de suspendre la formation d'un étudiant pour 24 mois, en raison d'un plagiat sur son mémoire de fin parcours. En l'absence de règlement intérieur qui aurait pu nous aiguiller quant à la sanction adaptée à la faute, nous avons pris une décision mesurée, assortie d'une non présentation du mémoire à l'examen.

A noter également que 3 personnes ont demandé le transfert de leurs dossiers vers d'autres organismes.

2-3 la réussite aux examens

- Filière AES /
 - o Les 30 personnes qui ont été présentées aux épreuves ont réussi leurs examens
 - 10 voie directe
 - 20 en cours d'emploi
 - 100% de réussite
- Filière ME
 - o Sur les 42 personnes présentées, 33 ont réussi leur diplôme.
 - 3 ne se sont pas réinscrits
 - 5 devront repasser 1 seul domaine de compétence,
 - 1 devra en repasser plus de 2.
 - 79% de réussite

- Filière ES
 - o 18 sur 19 personnes ont réussi leur examen de fin de parcours. Une seule personne devra, si elle le souhaite, repasser un domaine de compétence.
 - 95% de réussite

3- L'insertion professionnelle

En préambule à cette thématique, il est important de souligner que le paradigme que nous connaissons jusqu'alors en matière de recrutement dans le secteur s'est inversé au bénéfice des professionnels, produisant évidemment un effet manifeste sur les organisations de travail.

Concrètement, un nouveau diplômé peut faire le choix du territoire, du secteur, de l'établissement, et parfois de son rythme de travail. Le CDI n'est plus le graal absolu, et les nouveaux professionnels, pour la plupart, multiplient les expériences, et parfois même hors secteur social ou médico-social.

Un « mini-questionnaire » a été adressé aux promotions sortantes en 2022, afin de recueillir des éléments qui pourraient nous permettre une première analyse lors des Commissions pédagogiques et Conseil de perfectionnement.

- Pour les AES, l'insertion professionnelle :
 - o Se fait plutôt localement, et pour les personnes en cours d'emploi, souvent dans l'établissement avec lequel elles ont contractualisé.
 - o Le secteur de prédilection reste le secteur médico-social-handicap, et particulièrement dans des établissements de type MAS/FAM.
 - o Pour les personnes en voie directe, les choix sont plus variés, mais toujours très localisés sur le territoire lozérien.
- Pour les ME sortants, 1/3 de la promotion a répondu :
 - o Géographiquement, 40% des répondants, soit 5 personnes, restera en Lozère après obtention du diplôme. Les autres rejoindront leurs départements d'origine : Aveyron, Cantal, Puy de Dôme...
 - o Concernant le secteur d'activité, 5 personnes souhaitent intégrer un établissement médico-social, de type Foyer de Vie ou FAM. 8 autres se partagent entre l'insertion et le social. 2 quittent le secteur pour la restauration.
 - o Enfin, concernant la nature du contrat, une forte majorité privilégie les CDD, afin de varier autant que possible les établissements voire le secteur d'activité.
- Pour les ES, l'insertion professionnelle est encore différente. 9 des « sortants » de juin 2022 ont répondu à mon questionnaire :
 - o Très majoritairement, les nouveaux diplômés retournent dans leurs départements d'origine. A titre d'information, la promotion sortante en 2022 ne comptait que 2 lozériens. Sur les 9 personnes sortantes qui ont répondu, aucune ne postulera en Lozère. Originaires d'Occitanie, ils rejoindront pour la plupart leurs départements d'origine.
 - o 2 ne souhaitent pas rechercher immédiatement un poste dans le secteur visé, afin de concrétiser des projets personnels (voyages).

Sur les 7 autres, aucun ne postule vers le médico-social. Tous souhaitent intégrer un poste dans le social ou la protection de l'enfance.

- Concernant la nature du contrat, 2 ont des promesses d'embauche en CDI. Les autres visent plutôt du CDD, afin de pouvoir prétendre à des expériences différentes dans les années à venir.

4 – LA VAE

Courant 2021, 4 dossiers DEES et 1 dossier DEME ont été accompagnés par un personnel vacataire, et présentés au diplôme. Depuis septembre de cette même année, le suivi est assuré par un cadre pédagogique de l'OFTS. Actuellement, 2 dossiers DEES sont en cours (rendu des travaux au 15 septembre 2022 pour une présentation en décembre 2022), et 2 dossiers DEAES (rendu des travaux en décembre 2022 pour une présentation sur la session de juin 2023).

La validation d'acquis de l'expérience est un dispositif qui pourrait rencontrer un grand succès à moyen terme, l'accompagnement de 24h00 ne venant pas trop peser sur les organisations de travail. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un travail exigeant pour les personnes qui s'engagent dans le processus.

A noter que les personnes sont accompagnées jusqu'à l'aboutissement de leurs écrits, et la « recevabilité au diplôme. Nous n'avons, jusqu'alors, pas d'information sur leurs réussites. Le nécessaire va être fait pour que nous puissions obtenir cette information, qui paraît essentielle ne serait-ce que pour l'amélioration de la qualité de nos prestations.

5 – Fonction Tutorale

Composée de 3 modules de 40h00 chacun, cette formation est nécessaire à l'accompagnement des personnes bénéficiant de contrats pro ou de contrats d'apprentissage.

La session de 2021/2022 a accueilli 11 professionnels : 3 de Foyer de Vie, 2 de FAM, 4 de MAS, 1 d'EHPAD, et 1 d'une association tutélaire. A l'exception du professionnel d'EHPAD, tous sont sur le territoire, et certains de la même association voire du même établissement.

Concernant les diplômes, 7 sont titulaires du DEME, 2 du DEAES, 1 du DEES et 1 du CESF.

Lors de la prochaine session, une intervention sur les spécificités générationnelles et leurs prises en compte, ou pas, dans les organisations de travail.

A noter que l'OFTS se positionnera, dès qu'une fenêtre sera ouverte par la DREETS, sur la formation Maître d'Apprentissage, qui demeure la référence pour les employeurs.

6 - La formation continue

L'OFTS propose un certain nombre de formation répondant aux besoins des partenaires du territoire :

- Un bloc sur « l'écriture professionnelle », avec 3 offres permettant de s'adapter au mieux à la demande de établissements.

- Un bloc « psychopathologies et maladies neurodégénératives », permettant aux professionnels d'accompagner les personnes aux différentes étapes de la maladie.
- Un bloc « Sens de l'action et positionnement professionnel », avec l'intervention de 2 vacataires formés à l'analyse de la pratique. Un professionnel de l'OFTS pourrait être formé dans les mois qui viennent afin de délivrer ce type d'accompagnement.

Début 2022, et à la demande de certains établissements du territoire, nous avons travaillé l'ingénierie d'un bloc de 3 formations dédiées à l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre autistique :

- « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre autistique » : 175h00 réparties sur 25 journées, certifiée UNAFORIS, incluant la constitution d'un référentiel autisme.
- « Un pas vers l'autisme » : 35h00 réparties sur 5 journées, animées par un tandem psychologue/éducatrice spécialisée. A noter que cette formation peut être proposée en intra ou en inter.
- « Un pas vers l'autisme : partie pilotage » : 14h00 consacrées à la structuration espace/temps, et à la réflexion sur l'organisation et les orientations du Projet de Service.

L'absence d'inscription à ce jour ne nous permet pas de programmer une session pour septembre.

7- Les projets

- **Le parcours des étudiants/apprenants**
 - o Elaboration d'un document « Livret d'accueil – Règlement de fonctionnement – Règlement intérieur » : groupe de travail en cours avec les éclairages d'un membre du Conseil d'Administration de l'AFTES. Présentation au Conseil d'Administration de l'automne.
 - o Création d'une instance par filière (AES/ME/ES) qui permettrait aux délégués de chaque promotion de s'exprimer dans un cadre dédié, en présence des Cadres pédagogiques et de la Directrice.
 - o Partenariat avec le Cinéma le Trianon, dans le cadre de projets culturels et pédagogiques. L'OFTS et le Trianon étudient également la faisabilité d'une participation à 50% sur des places de cinéma à destination des étudiants/apprenants.
 - o Accès gratuit pour tous les étudiants/apprenants aux ouvrages mis en ligne par CAIRN , en texte intégral, téléchargeables sans limite.
- **Filières classiques : pédagogie et contenus**
 - o Travail sur la transversalité, avec cours en commun aux 3 filières :
 - Dès la rentrée de septembre 2022, une intervention sur les politiques publiques et les grandes lois du secteur sera proposée au ES1, ME1 et AES 2022.
 - o Renouvellement, pour partie, des vacataires, afin de répondre aux évolutions du secteur.
 - o Introduction à SERAFIN PH
 - o ...

- **Formation continue, des nouvelles propositions**
 - o Le droit des migrants et des Mineurs Non Accompagnés,
 - o Les comportements extrêmes,
 - o Les addictions,
 - o Les psychopathologies pour les professionnels intervenants au domicile.
 - o Engager des dynamiques de projet de développement social avec un territoire (Certification UNAFORIS)
 - o ...

- **Rentrée des cadres**
 - o Matinée du 9 septembre 2022 « Evolution ou innovation managériale, une nécessité pour le pilotage des établissements et services » : outre le sujet qui devrait faire écho à certaines préoccupations, cette matinée a également pour ambition de permettre aux cadres de direction du territoire, et un peu au-delà, de se rencontrer et de consolider le réseau professionnel lozérien. Les invitations partiront début juillet 2022.

- **Film de promotion de l'OFTS**
 - o Un film a été réalisé par l'Atelier Occupationnel Mobilisation du Foyer d'Hébergement de la Colagne. Il sera diffusé sur les réseaux sociaux, et lors de manifestations de type « journées métiers » ou salons de l'étudiant.
Lien

- **Séminaire « Cohésion d'équipe » les 7 et 8 juillet 2022**
 - o 2 journées animées par Mme Karine BRESSAND, sur la thématique « développer son agilité relationnelle ».

- **Rencontre des organismes de formation de Lozère**
 - o A l'initiative de l'OFTS, une rencontre avec l'ATL Formation, l'IFSI et le Pôle Formation de l'A2LFS aura lieu de vendredi 8 juillet au matin. Il s'agit dans un premier temps de faire un état des lieux des propositions de chacun, ce qui pourrait permettre dans un deuxième temps de travailler ensemble l'ingénierie d'une formation qui pourrait répondre aux besoins de « mains d'œuvre » des employeurs des secteurs médico-social, accompagnement à domicile, et pourquoi pas EHPAD, dans un format raisonnable.

- **Déménagement à l'Ecole des filles de Marvejols**

ANNEXES

- **Lien Film OFTS**

https://www.youtube.com/watch?v=y_-9ua7VUbQ

- **Invitation Rentrée des Cadres**

- **Programmes formations Autisme**



O · F · T · S

ORGANISME DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL

LOZÈRE



FORMATION
UN PAS VERS L'AUTISME - PARTIE PILOTAGE

FICHE FORMATION



O · F · T · S

ORGANISME DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL

LOZÈRE

Prostré **AUTISME**

Une vision du monde différente

Gestes et activités répétées

Socialisation

Peur du changement

Solitude

Besoin de protection

Hypersensibilité

Intelligence spécifique

Fonctionnement rigide

Perception différente

Communication différente ou inexistante

Difficultés à percevoir les émotions



FORMATION
UN PAS VERS L'AUTISME

FICHE FORMATION